

SUPPLÉMENT DE DIPLOME (*)
Espagne

DÉSIGNATION DU DIPLOME (langue d'origine: ES)
TÉCNICO EN FABRICACIÓN A MEDIDA E INSTALACIÓN DE CARPINTERÍA Y MUEBLE

TRADUCTION DE LA DÉSIGNATION DU DIPLOME (français)
TECHNICIEN DE FABRICATION SUR MESURE ET INSTALLATION DE MENUISERIE ET DU MEUBLE

DESCRIPTION DU PROFIL PROFESSIONNEL

Compétence générale

Définir des solutions constructives à la demande du client, construire sur mesure des éléments de menuiserie et du meuble, effectuer leur installation « en chantier » dans les conditions requises de sécurité et de qualité, et, le cas échéant, gérer une petite entreprise ou atelier.

Unités de compétence

1. Définir des solutions constructives et d'installation en menuiserie et meubles sur mesure
2. Effectuer l'usinage et la construction de menuiserie et meubles sur mesure
3. Effectuer l'installation et la finition de menuiserie et de meubles
4. Assurer l'administration, la gestion et la commercialisation d'une petite entreprise ou d'un atelier.

EMPLOIS POUVANT ÊTRE OCCUPÉS PAR LE TITULAIRE DE CE DIPLOME

Menuisier. Ébéniste. Technicien d'usinage du bois. Installateur.

(*) Note explicative

Ce document est conçu comme un complément d'information du diplôme en question; il n'a cependant aucune validité juridique en soi. La structure de cette description a été établie en application des Décisions du Conseil 93/C 49/01 du 3 décembre 1992 sur la transparence des qualifications professionnelles, et 96/C 224/04 du 15 juillet 1996 sur la transparence des certificats de formation professionnelle de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs (09/08/01).

L'autorité qui délivre ce supplément de diplôme peut laisser en blanc toute case de celui -ci qu'elle estime non pertinente.

Nom et nature de l'entité émettrice du diplôme MINISTERIO DE EDUCACIÓN, CULTURA Y DEPORTE (Ministère de l'Éducation, la Culture et les Sports) (Administration Générale de l'État)	Identification de l'administration nationale ou régionale compétente pour accréditer ou reconnaître le diplôme (Ministère de l'Éducation, la Culture et les Sports) (Administration Générale de l'État) Organe compétent de la Communauté Autonome (Administration Régionale)
Niveau du diplôme au pays émetteur Formación Profesional de Grado Medio (CNED 33 F – Degré Moyen de Formation Professionnelle Spécifique et équivalents, Arts Plastiques et Dessin et Sportives)	Échelle de qualification/système d'évaluation pour obtenir le diplôme Norme de base du Ministère de l'Éducation, la Culture et les Sports du 21 juillet 1994. Modules professionnels : qualification sur 10 (5 reçu) Formation aux Centres de Travail: passable/insuffisant Système d'évaluation continue
Accès au niveau supérieur d'éducation ou de formation Baccalauréat et Cycles de Formation du degré supérieur de la même famille professionnelle ou d'une famille assimilée réglementairement établie	Conventions internationales
Base légale : Loi 1/1990 du 3 octobre, Loi Organique 5/2002 du 19 juin, Décret Royal 676/1993 du 7 mai, Décret Royal 777/1998 du 30 avril DÉCRET ROYAL n° 732/1994 du 22 avril (Journal Officiel de l'État BOE 24/06/94)	

VOIES D'ACCÈS AU DIPLÔME OFFICIELLEMENT RECONNUES

Type de formation professionnelle suivie	Pourcentage du programme formatif total (%)	Durée <i>Heures/semaines/mois/années</i>
* Dans un Lycée d'Enseignement Secondaire (IES) ou des établissements de formation agréés, comprenant des modules de formation à caractère théorique-pratique et la Formation aux Centres de travail - Administration, gestion et commercialisation dans la petite entreprise. - Définition de solutions de menuiserie et des meubles sur mesure - Fabrication sur mesure de menuiserie et meubles - Formation dans un Centre de Travail - Formation et Orientation du Travail - Installation et finition de menuiserie et de meubles - Matériaux et produits des industries du bois - Opérations élémentaires d'usinage de menuiserie et meuble sur mesure - Sécurité dans l'industrie du bois et du meuble	<i>Durée totale de la formation jusqu'à l'obtention du diplôme</i>	2000 heures

Conditions d'accès requises Posséder le brevet de Diplômé en Enseignement Secondaire ou un diplôme équivalent aux effets de l'accès à l'enseignement. Posséder le Certificat de l'examen d'accès. Information supplémentaire http://www.educacion.es
